


# Territoire zéro chômeur : une expérimentation moins vertueuse qu'on ne le croit

---

 [lesechos.fr/idees-debats/cercle/territoire-zero-chomeur-une-experimentation-moins-vertueuse-quon-ne](http://lesechos.fr/idees-debats/cercle/territoire-zero-chomeur-une-experimentation-moins-vertueuse-quon-ne)

Pierre Cahuc, *Les Echos*, 18 octobre 2019

En décembre 2015, le financement de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée a été voté à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Cette initiative originale, soutenue par ATD Quart Monde et d'autres associations, consiste à créer des entreprises à but d'emploi (EBE) dans dix territoires pilotes. Ces EBE doivent embaucher des chômeurs de longue durée en CDI. Rémunérés au SMIC, ils doivent produire des biens et services qui répondent à des besoins non satisfaits, car peu rentables. En outre, leurs activités, comme le maraîchage, les services à la personne, les travaux de rénovation, le transport de personnes, ou les épiceries solidaires, sont censées ne pas concurrencer l'emploi existant.

## 800 personnes employées

---

L'expérimentation a réellement démarré début 2017, puisque les EBE ont commencé à embaucher en janvier 2017, et emploient aujourd'hui environ 800 personnes. Bien que l'expérimentation ait été prévue pour 5 ans, un projet de loi devrait être bientôt déposé pour proposer de l'étendre à un grand nombre de territoires dès 2020. Plusieurs centaines de territoires seraient candidats et de nombreux soutiens se mobilisent en vantant le succès de l'expérimentation en cours.

L'efficacité de territoires zéro chômeur repose, selon ses promoteurs, sur un argument irréfutable : l'embauche en EBE ne coûte pratiquement rien aux finances publiques, puisque la collectivité débourse environ 18.000 euros par an pour chaque chômeur de longue durée. Il y a alors tout intérêt à utiliser ces ressources pour embaucher ces chômeurs, même sur des emplois très peu productifs, puisque le coût annuel du travail au niveau du SMIC est de l'ordre de 20.000 euros.

## Pas de soutien personnalisé

---

En réalité, cet argument n'est pas crédible. Les évaluations disponibles indiquent qu'une personne qui passe du non-emploi à un emploi au SMIC fait économiser à la collectivité un montant annuel de l'ordre de 9.000 à 10.000 euros, au grand maximum. En outre, il apparaît qu'une part significative des personnes embauchées jusqu'à présent par les EBE ont travaillé en CDD, à temps partiel, ou en intérim dans les mois précédant leur embauche, ce qui implique que les économies pour les finances publiques liées à leur embauche seraient plutôt de l'ordre de 6.000 euros. Un rapport de l'IGF et de l'Igas devrait bientôt nous éclairer sur ce sujet. Et le coût d'un emploi ne se limite pas au

salaires versés : il faut prévoir des frais pour l'encadrement et les investissements immobiliers et mobiliers. De fait, un emploi coûte environ 26.000 euros par an à un EBE. Au total, on est loin d'une création d'emploi quasi gratuite pour les finances publiques. Le coût annuel net, prenant en compte les rémunérations, les frais d'encadrement et d'investissement ainsi que les transferts économisés oscillerait plutôt entre 15.000 et 20.000 euros.

Ainsi, cette expérimentation ne produit pas le miracle annoncé. Son coût est significatif et elle doit être comparée aux autres dispositifs d'accompagnement vers l'emploi des chômeurs de longue durée. Ces dispositifs présentent l'avantage de combiner emploi, formation et soutien personnalisé, aspects quasi absents de l'expérimentation territoire zéro chômeur qui risque d'enfermer à terme des centaines de personnes dans des emplois publics peu rémunérés, peu productifs et coûteux. Il est donc souhaitable d'attendre patiemment la fin de cette expérimentation pour pouvoir en évaluer les effets avant d'envisager son extension.

**Pierre Cahuc** est professeur à Sciences Po.